

Un instituteur de la III^e République : Théodore Chalmel

Le 3 avril 1909, le Congrès des Sociétés Savantes se tenait à Rennes. M. Doumergue, ministre de l'Instruction Publique était alors en visite, pour deux jours, dans le département de l'Ille-et-Vilaine [p. 162] (1). Cette visite fut l'occasion d'une importante promotion d'officiers de l'Instruction Publique, d'officiers d'Académie, de chevaliers du Mérite Agricole et de médaillés d'Honneur du Travail.

Parmi les officiers d'Académie, il y eut, notamment, Théodore Chalmel. Agé de 42 ans, il était alors considéré, par l'inspecteur primaire, comme *un fonctionnaire capable, zélé, qui fait honneur au corps enseignant (...) un des meilleurs de sa circonscription* [p. 162].

Cet instituteur publia, à compte d'auteur, deux monographies (Noyal-sous-Bazouges et Saint-Père-Marc-en-Poulet), et il légua un nombre impressionnant de manuscrits aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : des dictionnaires de familles reconstituées pour des communes entières, des monographies manuscrites et diverses études. La production de ces documents répondait à une sollicitation administrative qui incitait les instituteurs à rédiger une monographie des communes où ils exerçaient leurs fonctions. La monographie de villages avait été introduite par Emile Durkheim dans l'enseignement des écoles normales, en espérant que les instituteurs deviendraient de bons observateurs de la vie rurale.

Assurément, Théodore Chalmel a mis en application les préceptes de ce promoteur de la Sociologie française. Cet instituteur ne s'est pas contenté de rédiger une monographie où il aurait relaté l'histoire et le folklore. Parmi ses ouvrages, le document le plus original est, sans aucun doute, celui qu'il avait intitulé : *Les dossiers d'un instituteur rural : 1885-1935*. Particulièrement visionnaire et soucieux de laisser un témoignage, il pensait être utile aux futurs historiens, en consignait par ordre chrono-

(1) La pagination mentionnée dans le texte renvoie au folio du manuscrit de Chalmel «Les dossiers d'un instituteur rural, 1885-1935». (Arch. dép. 1 F 1768).

gique les événements remarquables de la vie d'un instituteur et de tout ce qui peut avoir un rapport direct avec l'école [p. 1]. Ce journal est une étonnante source d'histoire sociale. On y voit un instituteur laïc — croyant et pratiquant — œuvrer, avec toute l'énergie que lui procurent sa passion et sa vocation, afin de dispenser la connaissance et le savoir au monde rural. C'est le combat obstiné d'un véritable « hussard de la République », qui lutte pour faire grandir le nombre de ceux qui ne reconnaîtront d'autres souverainetés que celle de la Raison [p. 185].

Théodore Chalmel exerça, lors des tourments qui agitèrent les relations entre républicains et cléricaux. L'avènement des Républicains aux affaires de l'État se traduisit par une véritable sécularisation de la vie sociale. L'Église catholique s'inquiétait de perdre la place qu'elle détenait encore jusque là dans les services publics (écoles, assistance publique, hôpitaux, etc.). Le document de Théodore Chalmel illustre ce combat. En quelques 500 pages, nous suivons le cheminement de ce personnage qui pensait que la fonction d'instituteur exigeait *un peu de savoir, du tact et infiniment de dévouement* [p. 3]. D'un esprit curieux et chercheur, il était particulièrement à l'écoute des innovations pédagogiques ; de plus, il fut très dévoué pour les œuvres auxiliaires de l'école (conférences populaires, cours pour adultes, mutualité scolaire, société de tempérance, veillées et fêtes populaires). Son action ne fut que plus durement ressentie par le monde cléricale qui voyait poindre le péril sur la main-mise qu'il exerçait sur les âmes et les consciences. Les adversaires de l'école laïque réagirent à cette menace en annexant des œuvres complémentaires (cours d'adultes, patronages, sociétés diverses, édification d'écoles, publication de bulletins paroissiaux, etc.) et ce, avec l'intention de *maintenir leurs anciens élèves sous leur dépendance, et même, d'attirer ceux de l'école adverse* [p. 126].

S'appuyant sur les démonstrations expérimentales [p. 32], Théodore Chalmel va s'employer à former ses élèves dans une optique d'émancipation. Il cherche à favoriser la curiosité et l'intérêt grâce à la constitution d'une bibliothèque scolaire et d'un musée scolaire. Il met en place une mutualité scolaire pour démontrer *la puissance de l'épargne et celle de l'association* [p. 73].

Les cours pour adultes

Après sa journée d'école, l'instituteur travaille à *l'école du soir*. Cet enseignement a pour but de prolonger l'œuvre scolaire [p. 32] : *dictée sur un sujet moral, calcul à partir de l'économie réalisée en ne fumant pas et en s'abstenant du petit verre d'eau de vie consommé tous les matins, enseignement agricole* [p. 28]. Les cours pour adultes répondent à une double préoccupation : la pérennité de l'État républicain, celui-ci apparaissant menacé si une forte éducation civique n'était pas donnée au peuple, et la

durée trop courte des études primaires élémentaires pour que les enfants aient pu recevoir et intégrer cette éducation. *L'œuvre est là, nécessaire, urgente. L'éducation des enfants du peuple, inachevée, le réclame. Ces esprits encore obscurs attendent la lumière* (2). Ces enseignements ont un but essentiellement *pratique et moral* [p. 81], ils s'appuient sur les faits et gestes de la vie quotidienne et les effets des efforts consentis sont perceptibles à chacun... A Saint-Père, les leçons seront suivies par environ 50 personnes, assez assidues. Évaluant leur impact, Théodore Chalmel constate *plus de politesse, de savoir-vivre chez les jeunes gens qui, au début entraient, à l'école, le chapeau sur la tête, la pipe ou la chique à la bouche, crachant sur les parquets, parlaient bruyamment, interrompant le maître par des réflexions saugrenues ou propres à exciter l'hilarité* [p. 82]. Après sept ans de pratique et avec un public renouvelé, de nouveaux comportements apparaissent : *les élèves se découvrent, saluent, serrent les mains qui se tendent, répondent poliment quand ils sont interrogés. La pipe est remise dans la poche... Les résultats intellectuels sont également tangibles, et fait important, les familles n'hésitent plus à nous confier leurs enfants* [p. 82]. Les cours pour adultes étaient dispensés pendant l'hiver : *c'est parfois sous la neige, souvent sous la pluie que les élèves ont franchi la distance qui les sépare de l'école* [p. 66]. En hiver, les travaux agricoles laissent du temps libre, et les cours visent à détourner les jeunes gens des cabarets [p. 167]. Les préoccupations anti-alcooliques sont particulièrement travaillées par Chalmel. A Saint-Père, il met en place une *société de tempérance* [p. 81]. En 1909, elle compte *70 membres qui font le serment d'abstinence de spiritueux* [p. 167]. Fréquemment, il est témoin de scènes d'ivresse chez certains de ses élèves. Il évoque cet élève difficile l'après-midi, expliquant son comportement par *un bon dîner et un café arrosé d'alcool* [p. 60]. L'enseignement anti-alcoolique est assuré chaque semaine dans les deux classes de l'école publique [p. 65]. Ces démonstrations sont appuyées par des images à commenter et le prêt d'ouvrages, sous condition de comptes rendus et d'ajouts de réflexions personnelles. Après des efforts soutenus, il note avec satisfaction que des résultats sont obtenus : *sollicités de prendre un verre d'alcool, les élèves ont refusé* [p. 91]. C'est avec ardeur qu'il œuvre dans cette campagne sanitaire, persuadé de travailler à *la sauvegarde de l'individu, de la race et de la Patrie* [p. 91].

Les conférences populaires

Les conférences populaires complètent le dispositif de diffusion de l'esprit laïc. Ce cumul d'interventions suscite des réactions de la part du clergé. Ces conférences peuvent être qualifiées d'offices républicains.

(2) R. PÉRIÉ, *l'École du Citoyen: histoire et morale à l'usage des cours d'adultes*, Paris: Librairie Gedalge, s.d., 2^e édition, 474 p.

Elles réunissaient des adultes (hommes et femmes) pour élargir leur champ de connaissance et poursuivre leur éducation dans un souci d'*émancipation et d'affranchissement*. *L'ignorant est comme un aveugle à la merci de tous ceux qui veulent le conduire et l'égarer. Cultivez donc votre intelligence puisque par là, vous accroîtrez votre liberté* [p. 151]. Il est donc aisé de mettre en relief ce qui peut nourrir le conflit laïcs/cléricaux dans les conférences : devoirs sociaux concurrents des devoirs religieux ; le sentiment d'appartenance à la Patrie et à l'Église catholique entretenus par des mythologies rivales : l'histoire locale (*la petite patrie*) et les écrits religieux ; la diffusion des nouvelles découvertes scientifiques s'opposant à l'affirmation des dogmes...

L'exaltation des valeurs patriotiques est dispensée à tout instant et en toute occasion. Dans une circulaire, l'Inspecteur Primaire recommande aux instituteurs la fondation de petite société musicale : *on apprendrait de beaux chants moraux ou patriotiques et susceptibles de remplacer les chansons absurdes ou ignobles qu'on entend trop souvent dans nos campagnes* [p. 128]. La modernisation se heurte à la tradition, et l'école se met au service de l'acculturation. Le sentiment d'union nationale est entretenu par la sensibilisation des élèves aux grandes catastrophes qui frappent le pays. Des quêtes sont organisées en faveur des sinistrés de la Martinique (mai 1902) [p. 84], des victimes de Courrière (août 1906) [p. 123], des victimes des inondations de la région parisienne (janvier 1910) [p. 173]. Pendant la première guerre mondiale, le couple Chalmel contribue, sans compter, à l'effort de guerre. En 1915, la commune de Saint-Père compte 262 mobilisés [p. 283], dont bon nombre d'anciens élèves (3). De nombreuses opérations de solidarité sont organisées. Vente de cartes en aide aux blessés, mise en place d'un atelier de confection de *chandails, bas, gants et cache-nez* à l'intention des soldats au front [p. 266], fête au profit des blessés militaires, ventes de drapeaux belges (4)... A cette liste non exhaustive, il faut ajouter la propagande scolaire [p. 309, p. 320] visant à faire accélérer l'échange de l'or et les souscriptions aux emprunts de guerre : grâce à l'intervention de l'instituteur, 14 000 francs sont convertis en rentes sur l'Etat et 13 000 francs d'or sont échangés. *Saint-Père se place d'ailleurs parmi les meilleures communes rurales de l'arrondissement de Saint-Malo, pour sa participation aux œuvres de guerre* [p. 304].

Cléricaux et républicains : les uns se référaient aux dogmes de l'Église et les autres se référaient à la Science. Dans ce conflit acharné,

(3) Ceci représente plus d'un habitant sur six. *La belle famille Gaudin du Bas-Domaine compte sept enfants à la guerre : il ne reste pour exploiter leur ferme que la mère, veuve depuis quelques années et les deux filles* [p. 283].

(4) l'un de nos concitoyens, M. Dubreuil s'est ingénié à fabriquer 200 béquilles rembourrées et les a mises à la disposition du Général, commandant le dépôt du 47^e à Saint-Malo [p. 265].

tous s'efforçaient d'œuvrer avec la meilleure volonté pour un souci commun : comprendre et expliquer le Monde. Bon nombre de monographies de villages du début du siècle sont à resituer dans ce contexte conflictuel. En effet, la plupart de ces documents furent utilisés pour appuyer ou inculquer les convictions religieuses ou républicaines de leurs auteurs. Les milieux cléricaux étaient tant menacés qu'il allait de leur survie de réagir aux conquêtes républicaines. Si les moyens utilisés furent, parfois, si hargneux, c'est probablement parce que la lutte leur apparaissait désespérée. Il leur fallait survivre par tous les moyens pour permettre à leur Vérité de perdurer et de résister à la malédiction.

Première affectation à La Fontenelle : un début difficile

Les premières difficultés du *Grand Manitou* (5) ne furent pas avec le milieu clérical ! En 1886, il reçoit sa première affectation comme instituteur adjoint à La Fontenelle. C'est avec son directeur qu'il éprouve des difficultés. Il n'y a pas de logement de fonction pour l'adjoint, mais dans sa grandeur, le directeur accepte de mettre à la disposition de la nouvelle recrue *un cabinet sans feu, meublé d'un lit...* si celui-ci accepte de prendre pension chez lui. Le menu est invariable. *Le matin, soupe au lait de chèvre, le midi ragoût de veau, le soir, soupe au lait de chèvre* [p. 4]. Théodore Chalmel mange à part, et il sent qu'il serait gênant s'il s'attardait le soir au coin du feu ! Le directeur lui donne la liste des gens à fréquenter et à éviter, et sa vie devient celle d'un *cénobite* [p. 5]. Heureusement, le contact est bon avec les élèves, et ceci sera d'un grand réconfort pour le jeune débutant.

Deuxième poste à La Baussaine : Théodore Chalmel est invité à utiliser l'harmonium de l'église

En janvier 1887, il est nommé à La Baussaine, et cette fois le directeur est *un brave homme*. L'accueil est cordial, et le recteur n'est pas en reste d'amabilité, puisqu'au hasard d'une promenade il propose à Théodore Chalmel de venir s'exercer à l'harmonium de l'église [p. 7]. Le prêtre a été séduit en entendant les élèves chanter un chœur à deux voix. Un capitaine en retraite sollicite le jeune instituteur pour *donner des leçons particulières à ses demoiselles* (8). Il est très flatté par cette marque de confiance qui l'introduit alors dans *une famille notable et respectable* [p. 8].

(5) expression sans équivoque employée pour qualifier Théodore Chalmel, dans un article du *Courrier Breton* du 12 août 1906. Cet article est signé anonymement : « un habitant du bourg », mais l'instituteur l'attribue au vicaire.

Les véritables difficultés commencent en 1891. Théodore Chalmel va s'affronter au monde clérical à Pleugueneuc où il exerce pendant trois ans, et à Saint-Père-Marc-en-Poulet où il exerce durant plus de vingt-cinq ans.

Vous venez ici pour déchristianiser le pays

Théodore Chalmel est le premier instituteur laïc de Pleugueneuc ! Les hostilités éclatent dès la rentrée. Le maire a fait construire une nouvelle école à l'intention des Frères. La classe de l'école publique est dotée de matériel usagé, de *tables sans encrier et les murs sont nus* [p. 10]. Pas de logement, ni de jardin : afin de *jouer un bon tour au laïc, ceux-ci ont été loués au profit de la commune* [p. 10]. Il n'y a aucune ambiguïté sur la nature de l'accueil qui lui est fait, puisque l'adjoint au maire lui affirme : *Vous venez ici pour déchristianiser le pays, et vous livrer à des attaques contre la religion et ses prêtres. Vous n'aurez pas d'élèves. Pour ma part, je ferai tout pour que vous n'en ayez point* [p. 11]. Interloqué par une telle intolérance et un tel rejet, le jeune instituteur écrit : *j'avais envie de pleurer* [p. 11].

L'âme de l'enfant est en péril à l'école sans Dieu

A Pleugueneuc, les pressions sont telles que le jour de la rentrée, aucun élève ne se présente. Par contre, les cérémonies de la bénédiction solennelle de la nouvelle école entraînent tout le monde. Une prédication y est donnée sur le thème : *l'âme de l'enfant est en péril à l'école sans Dieu* [p. 11]. Il va alors parcourir les villages pour tenter de recruter quelques élèves. Chemin faisant, il comprend mieux les raisons de l'absence d'élèves. *Les fermiers sont avisés que, s'ils mettent leurs enfants à la laïque, leur bail ne sera pas renouvelé. Les commerçants perdront la clientèle du presbytère et des châteaux. De plus, les parents fautifs ne recevront pas l'absolution, ni les honneurs de la sépulture chrétienne* [p. 11].

Malgré les pressions et les menaces, trois semaines après la rentrée son effectif se monte à 12 élèves. Un premier cours d'adultes est fréquenté par 25 élèves. Les autorités et le clergé vont s'employer à empoisonner le quotidien du laïc au moyen de divers procédés : lors des cérémonies du dimanche, interdiction pour ses élèves de prendre place sur les bancs destinés aux élèves des Frères, à un autre moment le maire refuse des encriers... et ira jusqu'à refuser de vider la fosse d'aisance [p. 12]. Le clergé profère des menaces : *si vous ne retirez pas votre enfant de la laïque, vous serez damnée et lui ne pourra jamais communier* [p. 13]. L'inspecteur d'Académie appuie Théodore Chalmel, et il ne manque pas de l'encourager, lui affirmant que *son enseignement peut être cité comme un modèle*

d'organisation pédagogique [p. 18]. Le maire trouve toujours quelque prétexte pour ne pas assister à la distribution des prix, événement officiel dont la date est fixée par circulaire préfectorale. Le sous-préfet doit user de son autorité et il le somme de s'entendre avec l'instituteur sans tergiverser [p. 21].

Les excellents résultats obtenus, son zèle et ses efforts lui permettent de recueillir l'estime d'un nombre croissant d'habitants, et trois ans après son installation, ils sont plus de 150 à assister à la distribution des prix [p. 15]. Lorsqu'il quitte son poste, les cours pour adultes groupent de 40 à 50 personnes, et il a réussi à faire passer le nombre de ses élèves de 0 à 83 [p. 44].

Ne pas légitimer la présence de l'instituteur dans les offices religieux

Théodore Chalmel est croyant et pratiquant. A Pleugueneuc, il fréquente donc l'église chaque dimanche pour y accomplir ses devoirs. Il sollicite des bancs pour y placer ses élèves. Le nouveau recteur lui fait cette réponse : *non seulement, je n'accorderai pas cette faveur à la laïque, mais je la combattrai de toutes mes forces*. Les autorités locales sont décidées à faire *bonne garde*, et si l'instituteur insiste, le recteur se dit prêt à en référer au préfet. La présence du laïc aux offices religieux exaspère le clergé : *s'il était en mon pouvoir de vous empêcher de fréquenter l'église, je le ferais, car vous n'y venez que par hypocrisie, peut-être aussi pour espionner* [p. 17].

En 1895, Théodore Chalmel est nommé à Saint-Père-Marc-en-Poulet [p. 22] et il va faire l'objet d'attaques particulièrement dosées et graduées : tout échec de ses adversaires donne lieu à une nouvelle initiative cléricale.

En 1900, il sollicite du recteur la permission de surveiller ses élèves aux processions, comme le font les religieuses pour leurs élèves [p. 51]. Le prêtre ne voit aucune raison de modifier un système qui lui donne toute satisfaction : *l'ordre y est parfait, on ne saurait souhaiter mieux. Les enfants seront donc dirigés et surveillés comme ils l'ont toujours été : les petites filles par les religieuses, les petits garçons par le clergé* [p. 51]. Une pétition de 60 signatures, dont celle du maire, tente d'infléchir le recteur. En réponse, celui-ci retire les religieuses, et le clergé assure toute la surveillance des enfants [p. 52]. Quelques mois plus tard, la fête de Noël des écoles publiques accueille plus de 300 personnes (soit près du quart de la commune). Théodore Chalmel y voit un signe de solidarité à son égard [p. 56].

En 1901, un nouveau conflit éclate et ce, toujours pour une requête concernant l'accompagnement des élèves de l'école publique dans les

offices religieux. Durant toute la procession de la Fête-Dieu, Théodore Chalmel suit les rangs des élèves de son école. Profondément consterné par le comportement du recteur, il lui écrit le soir même : *vous n'avez cessé un seul instant de m'escorter et d'agir comme un gendarme vis-à-vis d'un malfaiteur... cette hostilité non justifiée et bien regrettable que manifeste en toute occasion, le clergé de Saint-Père, contre les instituteurs publics remplis de bonne volonté et ayant à cœur d'accomplir leur mission de paix* [p. 71].

Durant la guerre, le recteur de La Gouesnière (commune limitrophe) assure l'intérim de ses confrères mobilisés. Un de ses élèves étant décédé, Théodore Chalmel entend escorter le convoi funèbre en compagnie de ses élèves : l'officiant s'y oppose publiquement [p. 305].

Ces exemples permettent de comprendre la réaction du clergé. On imagine aisément qu'il ne pouvait légitimer l'accompagnement des enfants par les instituteurs laïcs lors des cérémonies. La défense minimum exigeait de préserver des frontières bien nettes pour les affaires relevant de l'autorité cléricale. La lutte idéologique acharnée, entre les deux visions du monde et les deux pouvoirs, ne pouvait souffrir aucune incursion du monde laïc conquérant dans le domaine menacé des compétences du monde cléricale.

Une lutte sans trêve ni mesure

Toute occasion est prétexte à s'opposer au laïc, ne serait-ce qu'en le confondant en erreur dans ses obligations. Chalmel occupe les fonctions de secrétaire de mairie, et en 1902, le recteur se plaint de la rédaction des permis d'inhumation. Il lui fait grief de négliger d'y faire figurer les ascendants du défunt. En fonctionnaire consciencieux et zélé, le secrétaire de mairie rétorque qu'il remplit les zones vides de ses imprimés, et ceux-ci ne prévoient pas qu'il soit fait mention des père et mère du défunt [p. 83].

Pendant la première guerre mondiale, une dénonciation est adressée au général commandant le 10^e corps d'armée. Théodore Chalmel est présumé, *chose stupide et abominable, avoir donné des directions à l'ennemi et lu des documents devant demeurer secrets* [p. 268]. En fait, il lisait, aux familles assemblées à l'école, les communiqués officiels et les lettres de ses anciens élèves [p. 257]. Cette dénonciation émane du recteur. Au terme de l'enquête de la gendarmerie et de la Sûreté, il sera félicité par le général, le Préfet et le conseil municipal. *Le clergé sera invité à plus de modération par Monseigneur lui-même !* [p. 322]

Exercer des pressions sur les ressources et l'équipement pour lutter contre le succès des cours pour adultes et des conférences populaires

En 1905, après avoir fait pression sur la municipalité, le clergé parvient à faire supprimer l'allocation de 100 francs qui était versée pour les cours pour adultes. Cette dotation permettait de prendre en charge le chauffage et l'éclairage : deux éléments particulièrement stratégiques pour la pérennité des cours pour adultes dispensés en plein hiver. L'instituteur est également soumis à la cote immobilière. Plus tard, la municipalité décide de partager les 120 francs, inscrits au budget sous la rubrique *Caisse des Ecoles* [p. 118], entre les deux écoles (école privée des filles et école public des garçons). Le mode de calcul est tel que l'école laïque ne conserve que 17 francs 50. Ces sanctions, opérées par un maire particulièrement influençable, sont inspirées par le clergé à la suite de conférences populaires qu'il ne peut tolérer et qu'il s'emploie à combattre.

Ces offices républicains ne recueillent pas l'assentiment du recteur et de ses vicaires, et encore moins lorsque 250 personnes se rassemblent pour une conférence ayant pour thème : *les différentes théories de la création du monde* ! [p. 103]. Dans un article, anonyme une fois de plus (6), publié dans *le Courrier Breton*, on peut lire : *Monsieur Souque* (l'orateur) *prétend qu'il descend du singe, que voulez-vous que j'y fasse !... Un autre me l'aurait dit que je ne l'aurais pas cru, mais puisque monsieur Souque y tient* ! [p. 103]. Les conférences aux contenus scientifiques provoquaient les foudres cléricales. Aux yeux du clergé, la pensée même de la théorie évolutionniste était... *un dogme* ! « On » fera savoir à l'instituteur que s'il continue à faire des fêtes et des conférences, le maire lui enlèvera le secrétariat de la mairie, supprimera les secours en faveur de l'école et que bien évidemment, la demande d'une mutation donnerait toute satisfaction au clergé [p. 107].

Censurer les ouvrages

A défaut de disposer d'une école concurrente, et ne réussissant pas à provoquer le départ « volontaire » de l'instituteur, en 1910, le recteur de Saint-Père s'efforce de faire appliquer les directives de *nos Seigneurs les Evêques* au sujet du traité d'histoire de *Guiot et Mane* [p. 182].

L'ouvrage incriminé est en usage depuis huit ans. Arguant qu'il est un véritable ferment pour l'athéisme, le clergé — dans le cadre d'une campagne nationale contre les ouvrages scolaires — va chercher à en

(6) Signé courageusement G Pas Peur... et attribué aux vicaires de Saint-Père et Châteauneuf.

obtenir le retrait. Une *Association des pères de famille du canton de Châteauneuf* adresse une requête à Théodore Chalmel [p. 179]. Une pétition signée par dix-sept familles (7) est adressée à l'inspecteur d'Académie. Ces sollicitations seront complétées par une exhortation, prononcée au prône de la grand-messe, à *faire la grève et le vide autour de l'école jusqu'au jour où le manuel incriminé ait disparu* [p. 180].

La population manifeste son soutien et sa confiance à l'instituteur : seulement une dizaine d'élèves sont absents à la suite de la prédication. Qu'importe, *le vicaire, mal remis d'une typhoïde loue une voiture de manière à se rendre plus vite auprès des familles*. L'enjeu est clair : ne pas faire la grève de l'école publique, *c'est se mettre en dehors de l'église*. Comme ce fut le cas à Pleugueneuc, les gros propriétaires apportent leur concours au clergé, ils menacent leurs fermiers de ne pas renouveler les baux. Des allocations sont proposées pour les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans l'une des écoles privées des communes voisines [p. 181].

Cette campagne de dénigrement est vivement ressentie par Théodore Chalmel : elle aboutit à la création d'une école privée pour les garçons. Cet échec, *dans la tentative de désarmer une violente opposition* [p. 189], le conduit à solliciter une mutation pour la rentrée de 1911. Il craint d'avoir à souffrir moralement de voir désertir les cours pour adultes et toutes les œuvres scolaires créées à grande peine, et ses anciens élèves et leurs familles lui tourner le dos.

Les ouvrages étaient librement choisis par les instituteurs, dans une liste départementale officiellement approuvée [p. 183]. Cette atteinte à sa liberté, pour des raisons dogmatiques, l'a profondément affecté. Voir triompher la réprobation de ses choix pédagogiques est une épreuve pour cet instituteur, et ce, d'autant plus qu'il concevait son enseignement comme le moyen de contribuer à l'avènement de la Raison sur l'obscurantisme.

La nouvelle école sera inaugurée avec une prédication du vicaire général : *l'école chrétienne est devenue le dernier refuge de Dieu et de la Liberté* [p. 199].

Sa demande de mutation n'aura pas de suite. Lors de la rentrée, évoquant la nouvelle école, il prie ses élèves de *continuer à traiter en bon camarade ceux qui les ont quittés. Vous êtes de bons petits français ; aimez-vous les uns les autres, comme par le passé. S'il en était autrement, vous manquerez aux devoirs qu'impose la tolérance* [p. 202]. Ses recommandations ne seront pas observées par tous ses élèves, et rapidement,

(7) Sur les 70 de l'école, certaines signatures émanent des enfants sans que leurs parents aient été préalablement consultés.

l'instituteur de l'école privée se plaint que certains de ses élèves ne peuvent plus s'en aller le soir sans risquer des coups.

Exercer des pressions morales

Outre le poids des tracasseries incessantes que le clergé et ses alliés font subir à Théodore Chalmel, il y a les pressions morales exercées à l'encontre des parents d'élèves et des sympathisants de l'école publique. A Pleugueneuc, il y eut des menaces, mais il n'est pas fait mention qu'elles aient été exécutées. A Saint-Père, il en va tout autrement, et ce, dans des conditions parfois dramatiques pour les familles.

En 1912, le clergé refuse les honneurs de la sépulture chrétienne à Mme Dardel, *une amie et une bienfaitrice de l'école. Elle ne manquait jamais d'offrir une obole destinée à garnir l'arbre de Noël et sa cotisation pour l'achat de livres de prix* [p. 210].

Une mère, menacée de se voir supprimer les sacrements pour elle-même et son fils, écrit à l'archevêque de Rennes. Celui-ci répond que *M. le recteur de Saint-Père a assez le souci des âmes pour souffrir autant que vous de cette situation angoissante* [p. 301].

Durant toute la guerre, la lutte contre l'école laïque va se poursuivre sans trêve ni mesure [p. 322]. En janvier 1918, un combattant venu mourir chez lui se voit refuser les honneurs de la sépulture chrétienne [p. 322]. Les sonneries habituelles ne sont pas assurées lors d'un baptême, plusieurs femmes et enfants ne peuvent faire leurs Pâques et ne peuvent communier aux fêtes religieuses. Il y a pléthore d'allusions méchantes à l'égard des instituteurs laïques, des élèves et des parents. Durant un cours de catéchisme, un élève se fait apostrophé ainsi : *pour ton père, il y a deux bons dieux. Le dieu Chalmel et le vrai bon Dieu, mais le premier est servi avant le second. Tu vas dire à ta mère que c'est une idiote et une imbécile de t'avoir mis à l'école du diable* [p. 323]. Ces comportements et ces pratiques sont d'autant plus oppressants qu'ils sont manifestés pendant la guerre, c'est-à-dire à une période où *tous les cœurs sont angoissés* [p. 301]. Chaque semaine, la liste des militaires morts au front s'allonge. Parmi eux, il y a Georges Chalmel âgé de 21 ans, le fils unique de l'instituteur. Ses opposants n'observent aucune trêve : bien au contraire, ils semblent chercher à exploiter l'effondrement des parents endeuillés. Le couple Chalmel trouve quelque réconfort à l'idée qu'*en dépit de toutes ces manœuvres déloyales, contraires à l'esprit de l'évangile, la population la plus honorable le soutient et lui demeure fidèle* [p. 323].

Après la guerre

La guerre marquera un tournant dans la carrière de Théodore

Chalmel. On se surprend à constater qu'il ne fait pas état de la signature de l'Armistice, alors qu'il transcrivait scrupuleusement les événements marquants la vie de la commune. Peut-être faut-il y voir un certain désenchantement vis-à-vis du patriotisme. Il retranscrit deux lettres de son fils Georges. Quelques mois les séparent. La première est très « *va-t-en-guerre* », et la seconde, écrite quelques jours avant sa mort et adressée à son cousin, est particulièrement sarcastique à l'égard de l'ambiance militaire et de la guerre. *Je n'ai pas encore tiré un coup de fusil et je n'ai tué que des poux. Quelle drôle de guerre ! Elle ne ressemble pas aux guerres qui sont racontées dans ton histoire* [p. 310]. Il est toutefois un ardent et généreux souscripteur pour l'érection du monument aux morts de Saint-Père, mais il n'en mentionne pas l'inauguration.

La mort de son fils l'a vivement affecté. Il se dit extrêmement fatigué, à tel point que l'occuliste l'engage à cesser le travail de nuit [p. 327]. Il ne fait plus état de conflit avec le clergé.

Il est candidat aux élections municipales de 1919 et il est élu en deuxième position [p. 339]. Les élus formant le nouveau conseil municipal le prient d'accepter les fonctions de maire. Il renonce, considérant que cette responsabilité est incompatible avec les fonctions d'instituteur. Quelques mois plus tard, étant nommé à Saint-Malo, il démissionne du conseil municipal au grand regret de la majorité de la population [p. 347]. M. Lainé, conseiller général du canton de Châteauneuf, *regrette ce départ pour le parti républicain du canton* [p. 349].

Le 18 août 1925, il est admis à la retraite. L'inspecteur d'Académie de Rennes lui exprime *la reconnaissance de l'administration universitaire pour les services rendus au cours d'une longue carrière à la cause de l'Instruction et de l'Éducation Populaire* [p. 363]. Ce sera le temps de voyages studieux (Nice, Italie...) et des charges plus ou moins honorifiques. Commis-expert en écriture près du tribunal civil de Saint-Malo, membre du syndicat de la digue, commissaire enquêteur de *commodo del incommodo*, membre de la commission des hospices... il devient ainsi un petit notable malouin et réside à l'hôtel Franklin, sur le Sillon. Il poursuit son travail d'érudition sur l'histoire de Saint-Père. Lorsqu'il faisait des cours pour adultes et des conférences populaires, les exposés sur l'histoire de la commune attiraient un public de l'ordre de 250 personnes. Il va donc s'employer à compléter son travail. En mars 1931, il édite à compte d'auteur un ouvrage imposant de plus de 800 pages : *Une commune rurale à travers les siècles : Saint-Père-Marc-en-Poulet* (8).

Bourdon, directeur de l'école normale de Rennes parlera d'un *ouvrage magistral qui fait un grand honneur à son auteur et par suite à*

(8) Tirée à 300 exemplaires pour un coût de 30 000 francs. Chaque exemplaire est vendu 65 francs, et Théodore Chalmel a l'espoir de récupérer 6 000 F à 7 000 F [p. 395].

l'enseignement laïc [p. 405]. Dans ce livre se trouvent réunies ses idées principales : *le respect du passé, l'amour du sol natal, l'union et la concorde entre tous les membres de la grande famille communale* [p. 431]. Ce projet fut un pieux hommage rendu à la mémoire d'êtres chéris héroïquement disparus [p. 429]. Cette érudition, qualifiable de boulimique et d'obsessionnelle, fut conduite avec le souvenir de la glorieuse phalange de ses élèves et de son fils tombés pour la France. Cette entreprise considérable fut comme une atténuation de l'épreuve subie [p. 429].

Au regard des affrontements qui marquèrent sa carrière et malgré la douleur et les regrets inconsolés, on peut supposer qu'il eut quelque plaisir et satisfaction à transcrire des lettres reçues à la suite de la parution de son ouvrage. Ces lettres consacraient et légitimaient, si besoin était, ses choix et son œuvre d'enseignement. Sur un plan scientifique, il eut la satisfaction d'une souscription du *ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts, section de l'Enseignement supérieur* [p. 423], d'une critique particulièrement élogieuse du professeur Rébillon dans les *Annales de Bretagne* (9) et des félicitations de Francis Ruellan, maître de conférences à l'École des Hautes Etudes [p. 437]. Le maire de la Baussaine souscrit pour deux exemplaires [p. 424], le maire de Pleugueneuc fait l'acquisition d'un ouvrage *ne serait-ce que pour conserver le nom et le souvenir du premier instituteur laïc de la commune* [p. 426]. Certains de ses élèves se sont expatriés et occupent des postes prestigieux ou ont fait l'objet de distinctions particulières : des ingénieurs des Ponts et Chaussées, des médaillés de la légion d'Honneur, des cadres de grandes entreprises, des professeurs...

Ces témoins et ces preuves de l'efficacité de ses thèses lui font écrire que *l'opinion de mes adversaires qui prétendaient que l'école laïque de Saint-Père préparait des bandits, des sans-foi et des sans-patrie était pour le moins exagérée. J'attends encore de leur loyauté une petite rectification (d'eux) dans la même enceinte sacrée et du haut de la même chaire de Vérité.* Il n'y eut pas de mea-culpa au trône de la grand-messe, mais l'abbé Bailblé, chanoine honoraire, curé-doyen de Notre-Dame de Rennes lui adresse ses sentiments respectueux et reconnaissants [p. 406] ; le recteur de Saint-Père le *prie d'agréer ses sentiments bien respectueux* lorsqu'il souscrit à la monographie [p. 407] et l'abbé Lemarchand, professeur à l'institution Saint-Vincent de Rennes, *a l'honneur de lui renouveler ses biens sincères félicitations* [p. 407]. Parmi ses anciens élèves, il y a... l'abbé Pierre Després [p. 417] qui s'adresse à lui en ces termes : *Cher et vénéré Monsieur Chalmel!*

Il décède à Rennes en 1945, dans une maison de retraite... tenue par une congrégation religieuse.

Bertrand COS

(9) *Annales de Bretagne*, Tome XLI, n° 1 et 2, 1934, [p. 225].

*ANNEXE I***Notice individuelle rédigée pour l'admission à la retraite**

« Théodore - Marie Chalmel, mari de dame Angèle - Joséphine Lesénéchal, né à Noyal-sous-Bazouges, le 10 juin 1867, muni du brevet de capacité, obtenu à Rennes, le 23 juillet 1885 et du Certificat d'aptitude pédagogique, le 7 août 1890, a successivement occupé les postes ci-après :

— Instituteur provisoire à La Fontenelle, le 25 janvier 1886, à 700 francs ;

— Instituteur à titre définitif à La Fontenelle, le 17 septembre 1886, à 700 francs ;

— Instituteur-adjoint à La Baussaine, le 1^{er} mars 1887, à 700 francs ;

— Instituteur-adjoint à Dol-de-Bretagne, le 1^{er} juin 1890, à 700 francs ;

— Instituteur, chargé d'école à Pleugueneuc, le 1^{er} septembre 1891, 5^e classe ;

— Instituteur, chargé d'école à Saint-Père-Marc-en-Poulet, le 1^{er} septembre 1895, 4^e classe, à 1 200 francs ; promu en 3^e classe au choix le 1^{er} janvier 1901 à 1 550 francs ; en 2^e classe par arrêté du 15 mars 1907, à 2 000 francs ; en 1^{ère} classe par arrêté du 18 juillet 1914, à 2 500 francs.

— Instituteur détaché à Saint-Malo, le 4 mai 1918, définitivement par arrêté du 1^{er} octobre 1919, au traitement de 6 700 francs.

Récompenses obtenues au titre de l'école :

— Lettres de félicitations les 2 décembre 1894 ; 11 juillet 1907 ; 18 avril 1911 ; 15 janvier 1913 ; 25 avril 1921.

— Mention honorable, le 14 juillet 1900.

— Médailles : de bronze le 10 juillet 1904 ; d'argent, le 2 août 1917.

Récompenses obtenues au titre post-scolaire :

— diplôme d'honneur, le 10 juillet 1896 ;

— lettres de félicitations le 9 juillet 1897 ;

— don de livre, le 5 août 1899 ;

— médaille de bronze, le 5 août 1900 ;

— médaille d'argent, le 24 juillet 1907 ;

- médaille de vermeil, le 14 juillet 1912;
- prix hors-concours de 100 francs, année 1920.

Récompenses obtenues au titre de l'histoire locale et de l'Ecole :

- cité au Bulletin scolaire numéro de juillet-août 1907;
- officier d'Académie, le 3 avril 1909;
- officier de l'Instruction publique, le 14 juillet 1914.

Récompenses obtenues au titre des Conférences populaires :

- diplôme d'honneur, juillet 1897;
- médaille de bronze, juillet 1900;
- médaille d'argent, juillet 1902;
- médaille de vermeil, juillet 1907;
- hors-concours, juillet 1908.

Récompense obtenue au titre de la Société de tempérance :

- médaille de bronze, le 8 décembre 1901.

Récompenses obtenues au titre de la Mutualité scolaire, de fondateur d'une cavé cantonale à Châteauneuf avec succursale à Saint-Père :

- mention honorable, le 14 juillet 1900;
- médaille de bronze, le 8 décembre 1901.

Fondateur du *Bulletin communal de Saint-Père* 1910-1918; auteur de trois monographies: Noyal-sous-Bazouges, deux éditions: Saint-Père-Marc-en-Poulet; Saint-Guinoux; du dictionnaire des familles établies dans la région castelnovienne et de diverses publications parues dans les journaux hebdomadaires de Saint-Malo. [p. 360] [p. 361] (pseudonymes: Malo des Gastines, Suliac Garrot).

ANNEXE II

Lettres de Georges Chalmel, fils de Théodore Chalmel, 1915

Janvier 1915: Lettre de mon fils, Georges Chalmel, communiquant ses premières impressions sur la vie au 5^e en garnison à Falaise: [p. 281].

Chers parents,... Le métier de militaire a des agréments que je ne lui soupçonnais pas. Ainsi, vous ne pouvez pas savoir le plaisir qu'on éprouve à marcher au pas cadencé, côte à côte, à changer de pas au commandement, à se mettre quatre par quatre, etc; c'est comme une danse!

Jamais je n'avais si bien saisi ce que c'est que la discipline, cette « grande chose », comme l'appelle notre lieutenant. Elle m'est nettement apparue comme le signe extérieur et visible de l'âme du régiment, elle-même, parcelle de l'âme de la France.

Le sous-lieutenant nous a adressé une allocution ce matin, nous souhaitant la bienvenue et nous engageant à montrer de la bonne volonté: « Si vos chefs crient un peu fort, ne vous émeuvez pas; ce n'est pas parce qu'ils sont en colère; mais il y a des têtes dures auxquelles il faut parler haut pour que ça entre!... »

Mon caporal est le plus exigeant de tous et c'est lui que j'aime le mieux. Quand ça ne va pas, il nous appelle « tas de pompiers ».

J'ai été indisposé pendant quatre jours comme la plupart de mes camarades à la suite de la vaccination.

Voici notre emploi du temps: à sept heures, lever, déjeuner; ce dernier se compose de café chaud, très fort, mais peu sucré; la matinée se passe en exercices sur une route ou en plein champ; à onze heures, dîner fait d'une soupe grasse, bœuf et légumes. Après un repos suffisant, nous recommençons les manœuvres; souper à cinq heures; sortie en ville et appel à huit heures; nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. La nourriture reste invariable; elle est de bonne qualité et distribuée en quantité suffisante. Nous logeons dans un vieux moulin et couchons sur de la paille souple et renouvelée.

Je sens que je suis déjà pas mal endurci. Au bout de deux mois de ce métier-là, je pense être en état d'affronter n'importe quel climat...

Votre fils qui vous embrasse bien affectueusement: Georges.

Commentaire de Théodore Chalmel: Quelle délicatesse dans les sentiments, la pensée et l'expression! Notre attachement n'en est que plus profond pour toi. Fasse le ciel que tu sois rendu à notre affectueuse tendresse!...

Georges Chalmel sera tué d'une balle en plein front le 25 septembre 1915, dans les environs d'Arras. En novembre 1916, Théodore Chalmel retranscrit une lettre que Georges avait envoyée à un cousin:

Les tranchées... le... 1915. Mon cher Francis,

Ta lettre m'a fait bien plaisir. J'aurais dû te répondre plus tôt; mais je ne me sentais pas dispos pour écrire. Tu sais, la guerre, c'est plus dur que de

jouer aux billes ou même d'apprendre une leçon...

Je voudrais te raconter une charge à la baïonnette ; je suis sûr que cela t'irait ; mais je n'en ai pas fait. Je n'ai pas encore tiré un coup de fusil et je n'ai encore tué que des poux. Quelle drôle de guerre ! Elle ne ressemble pas aux guerres qui sont racontées dans ton histoire. C'est la guerre moderne.

Veux-tu que je te parle de mon régiment ? Au 5^e, il y a trois mille poilus : des gros, des minces, des longs, des courts, des gras, des maigres, des jeunes, des vieux, des voûtés, des costauds, des trapus, des ventrus, des moustachus et des barbus, pêle-mêle. Ils sont tous habillés dans des vêtements qui ne sont pas faits pour eux. Les capotes sont trop longues ou trop courtes ou trop larges. Les képis descendent sur les oreilles ou bien ils ne couvrent pas tout ce qu'ils devraient. Nous avons tous des molletières. Sur les culottes et les capotes, des taches que la brosse ne peut enlever, mais nos souliers sont cirés au lion noir, et nous sommes toujours, nous les jeunes, rasés de frais.

Chacun traîne après soi un tas de choses qui pèsent lourd. Notre couverture et notre toile de tente sont roulées sur le haut du sac. La gamelle est fixée dessus. Dans le dos du sac, il y a attaché un grand plat en fer ou un seau en toile, ou une espèce de seau en fer qu'on appelle bouteillon et qui nous sert de casserole. Dans le sac, on met son linge, des vivres de réserve (biscuits, singe, café, sucre, porc salé). On porte encore une paire de godillots de rechange. Au ceinturon, qui tient les cartouchières, pend une petite bêche ou une petite pioche, ou encore de grandes cisailles à couper le fil de fer. Moi, j'ai une petite bêche. Nous trainons encore un bidon pour mettre l'eau et le vin, et une musette où je mets mon pain et les rillettes à tante Julie, quand je vais en marche. Tout ce qu'on porte ainsi, on l'appelle le « barda ».

Dans le régiment, il y a trois bataillons ; dans chaque bataillon, quatre compagnies. A la tête de chaque compagnie, un lieutenant ou un capitaine à cheval. A la tête du régiment, un colonel qui galope à cheval, suivi de ses ordonnances, pour voir si tout va comme il faut.

C'est beau un régiment qui défile, musique en tête, arme sur l'épaule. C'est plus beau de loin que de près. Quand je n'étais pas soldat, j'aimais à voir passer les militaires : ces jambes qui vont et viennent en même temps, ces figures hâlées, ces yeux vides de pensée, ces lèvres fermées m'intriguaient. Maintenant que la vie de soldat n'a plus rien de mystérieux pour moi et que j'ai moi-même cet air de soldat, je ne tiens plus à voir passer des soldats. J'aimerais autant voir passer les civils dans la rue Ville-Pépin ou dans le bourg de Saint-Père.

Je m'en irai en permission un de ces jours, si la guerre ne finit pas trop vite. Comme je ne pourrai pas résister dans un lit à l'intérieur d'une maison, prépare une guitoune dans le jardin. Je l'entourerai de fil de fer et, la nuit venue, je ramperai jusqu'au poste d'écoute, que tu creuseras un peu plus loin.

Comme je n'aurai plus mon fusil, tu demanderas un balai à la tante. Comme ça, je pourrai reposer un peu...

Ton cousin, etc. Georges Chalmel.

ANNEXE III

Appréciations et propositions de l'inspecteur primaire

La classe de M. Chalmel frappe d'abord par l'activité et l'ordre qui y règnent : aucune perte de temps. L'enseignement est clair, méthodique et les élèves sont tenus en haleine par de fréquentes interrogations. Tous les exercices auxquels j'ai assistés, système métrique, géographie, récitation étaient excellemment conduits et ont donné de très bons résultats. Le dessin et le chant sont enseignés avec soin et avec goût. Pour illustrer ses leçons d'histoire et d'instruction publique, comme aussi pour intéresser les jeunes gens du cour d'adultes qui, à Saint-Père, est florissant, M. Chalmel a fait une monographie de la Commune et constitué un album qui contient des documents intéressants et parfois très curieux. Il s'est fait aussi un recueil de lectures populaires, prises parmi les bons auteurs, qu'il utilise soit à l'école du jour ou aux cours du soir.

Maître d'excellente tenue, M. Chalmel cherche, d'une part, à vivifier et à perfectionner sans cesse son enseignement, et d'autre part, il exerce dans la commune la plus légitime et la plus haute influence.

Je suis persuadé que ce maître réunit toutes les qualités pour occuper avec autorité un poste plus important.

A Saint-Malo, le 9 février 1911.

L'inspecteur ; signé Perrenot.

Quelques conférences exposées aux familles

1899 : utilité des cours d'adultes, les épidémies à Saint-Père au cours des siècles, la défense de Belfort, l'exposition de 1900, l'Inscription maritime : les marins de Saint-Père sous Colbert [p. 57];

1900 : la guerre de 1870, les Boërs, l'Italie : Florence, les monuments de Paris, la circulation du sang, l'histoire de Saint-Père [p. 48];

1901 : l'hygiène : propreté, alcool, tabac [p. 57], La Bonne Ménagère (conférence de Mme Chalmel, devant 120 auditeurs dont 50 femmes) [p. 64]; les devoirs sociaux, l'antialcoolisme, l'histoire locale... [p. 67]; histoire de Saint-Père (230 auditeurs), histoire de la pièce de 20 francs

(116 auditeurs), les scaphandres et les scaphandriers (80 auditeurs), les ballons (69 auditeurs), la mutualité scolaire (250 auditeurs), les enfants dans la famille (100 auditeurs), Victor Hugo (95 personnes), [p. 177];

1902 : la circulation du sang, les monstres marins, la Côte-d'Azur, la Convention, histoire de Saint-Père : la seigneurie, la mutualité, la tuberculose, [p. 88];

1903 : l'école à Saint-Père depuis la révolution à nos jours, la caisse des retraites, la Côte d'Azur, la Côte d'Émeraude, Sois un homme [p. 98];

1904 : les origines du monde (250 auditeurs), la guerre de 1870 (124 auditeurs), nos pères avant 1789 (127 auditeurs), la Bonne Ménagère (100 auditeurs), Tolstoï (80 auditeurs), fanatisme et tolérance (81 auditeurs) [p. 104];

1905 : les atrocités de la guerre, la Basse-Bretagne : impressions de voyage, Pasteur et son œuvre [p. 116]; la bonté, la mutualité et ses avantages [p. 122];

1906 : pourquoi est-on républicain, l'art à la campagne (par M. Robidou, sculpteur à Saint-Servan), l'assistance judiciaire (par le juge de paix), tenue du jardin (par un horticulteur), état de la viabilité autrefois et aujourd'hui (par un agent voyer) [132]; l'éclairage à travers les âges [p. 133];

1907 : la culture du pommier dans la région castelnovienne [p. 135]; le droit usuel [p. 136]; la liberté (220 auditeurs), la tuberculose (240 auditeurs), l'économie rurale, l'école à Saint-Père aux XVI^e et XVII^e siècles [p. 143];

1908 : les châteaux de la Loire (100 auditeurs) [p. 157];

1909 : le téléphone, dévouement à la science, le cadastre, organisation militaire de Saint-Père : la milice [p. 170];

1910 : le lait, Jules Ferry, le bien de famille, secours en cas d'accident [p. 188];

1911 : la liberté individuelle, l'histoire de Saint-Père, l'impôt et les contributions, la tolérance, les noms de famille, [p. 201];

1912 : les fourrages [p. 210];

1914 (25 novembre) : *en dehors des matières du programme ordinaire, il est fait une large part aux lectures patriotiques, puisées dans les récits et faits de guerre, accomplis par les aînés. Nos chants sont eux-mêmes de circonstance et revêtent eux aussi un certain caractère patriotique.*